

Le journal du tri

Encore un effort !

Encore un effort, voilà bien l'enjeu pour notre collecte sélective dans notre Communauté de Communes.

Un chiffre qui nous permet d'estimer le chemin parcouru. Grâce à vous, après des progrès incontestables (59 kg par habitant lors de l'année de lancement en 2001), il devrait être récolté **encore plus en 2002** (environ 63 à 64 kg par personne).

C'est encourageant, nous sommes légèrement au-dessus des objectifs d'Éco-Emballages. **Mais il ne faut pas relâcher cet effort.**

Heureusement, grâce au dynamisme de la Commission environnement, sous la houlette de son président Francis Fedensieu et la belle vitalité de notre agent d'environnement Yannick, nous avons encore les moyens d'améliorer notre score. Par exemple, les enfants des écoles de la Communauté de Communes, très sensibles à la nature et à sa préservation, vont très vite avoir la visite d'une troupe de marionnettes, pour un spectacle ludique et pédagogique sur les déchets et le tri sélectif (voir encadré en page 4).



Sommaire

Édito	p. 1
Le tri et les économies	p. 2
Le dossier :	
le verre	p. 3
Info'tri	p. 4

Pour être dans les premiers, nous avons encore un petit retard dû à de mauvaises habitudes. Pour le prochain numéro du journal du tri, nous aurons d'autres chiffres démontrant l'effort de tous.

Merci à tous de poursuivre et d'encourager cette action afin que notre Communauté de Communes reste dans le peloton de tête des collectivités pour les politiques de protection de l'environnement.

Le président, Philippe Garcia

Les résultats

**388,1
tonnes**

d'emballages ménagers ont été recyclées en seize mois de collecte sélective.

Soit 62,16 kg par habitant et par an (tous matériaux confondus).

62 kg, cela représente...



... par personne.

Des économies... à faire

Le saviez-vous ?

1 tonne d'ordures ménagères incinérées coûte 74 € (485,4 F).

En 2001, l'incinération a coûté 59 475 € (390 134 F).

En regardant les résultats depuis la mise en place du tri sélectif, nous sommes, grâce à vous, en nette progression : les boîtes métalliques et les flacons en plastique sont les matériaux les mieux triés.

À l'inverse, les tonnages en verre et surtout en cartons d'emballage et briques sont très en-dessous des objectifs fixés entre la Communauté de Communes et Éco-Emballages.

Imaginez qu'il suffirait à chacun de mettre une bouteille en verre, une brique de lait et un emballage en carton de plus dans l'année afin d'atteindre ces objectifs.



Chiffres 2001 (proportions)

**239,9
tonnes**

Recyclage



**848,1
tonnes**

Incinération

Ainsi, le tonnage d'ordures ménagères incinérées baisserait et nous ferions tous des économies tout en protégeant notre environnement !!!

Emballages en verre



Une collecte simple pour un matériau simple.

Le verre est très facile à fabriquer : du sable (silice), de la chaux et de la soude.



Sur la Communauté de Communes, deux modes de collecte vous sont proposés la caissette en porte-à-porte (PAP) et les conteneurs collectifs en apport volontaire (AV).



Chaque collecte est stockée en benne, vidée à Clermont (Landes), pour la société SLR. C'est la société BSN Glasspack, située à Vayres (cela ne s'invente pas), en Gironde, qui se charge de retraiter le verre.

Le verre que l'on jette à la poubelle

- Le verre brisé, par sécurité pour les collecteurs.
- La vaisselle : verres, cristal, faïence...
- Le verre plat : vitrage, écrans, miroirs...
- Les bouchons des bouteilles et les couvercles des pots et bocaux.
- Les ampoules, néons et autres verres spéciaux.

Le saviez-vous ?

Le verre est **recyclable à 100 %** et devient **coloré** après recyclage.

Le verre, recyclable à l'infini.

À Vayres, les bouteilles sont triées, débarrassées des impuretés (étiquettes, colle, métaux) et broyées. Le verre est donc transformé en poudre grossière : le calcin. Fondu à 1550 °C pour former une nouvelle pâte de verre, il est prêt à être transformé en nouveaux emballages.

Le saviez-vous ?

1 t de calcin permet d'économiser **100 kg de fuel.**



En 2001, grâce à vous, **116,11 tonnes** de bouteilles et pots en verre ont été recyclées.

Animations sur le tri !

La **Communauté de Communes**, en partenariat avec Éco-Emballages, offre un **spectacle de marionnettes inédit sur le tri sélectif**

à tous les enfants des cycles 2 et 3 des écoles primaires des douze communes et une séance tout public, **le jeudi 20 juin**, à la salle socioculturelle d'Arthez-de-Béarn :

- **scolaires : 10 h et 14 h 30,**
- **tous publics : 21 h.**

En France, la moyenne de déchets produits par habitant et par an est de 434 kg.

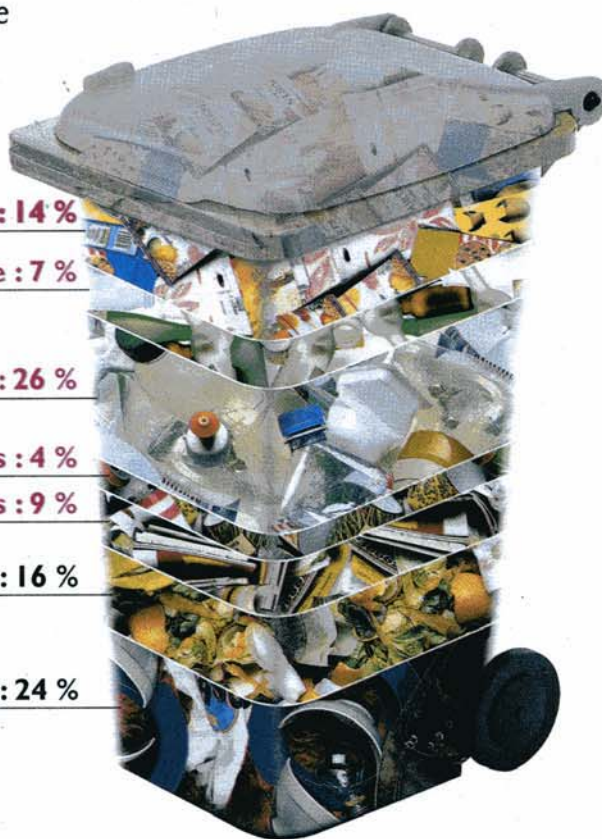
Sur la Communauté de Communes, nous produisons 347,2 kg par habitant et par an (presque **1 kg par jour !!!**) qui se répartissent ainsi :

- 210,2 kg par habitant et par an d'ordures ménagères,
- **59,5 kg par habitant et par an d'emballages recyclables,**
- et 77,5 kg par habitant et par an en déchetterie.

Zoom sur nos déchets

(En pourcentage du volume et en moyenne.)

- Emballages cartons : 14 %**
- Emballages verre : 7 %**
- Emballages plastiques : 26 %**
- Emballages métalliques : 4 %**
- Journaux, magazines : 9 %**
- Putrescibles : 16 %**
- Divers : 24 %**



Le courrier des lecteurs

Nous sommes à l'écoute de vos remarques, vos suggestions ou vos critiques sur le journal ou la collecte sélective.

Dans chaque numéro, nous choisirons une question et nous y répondrons.

Adressez vos courriers à :

Journal du tri
Communauté de communes d'Arthez-de-Béarn
26, rue du Bourdalat
64 370 Arthez-de-Béarn

Pour tout renseignement, le numéro vert (gratuit) de la collecte sélective : **0 800 507 701**



Imprimé sur papier 100 % recyclé.



Communauté de communes d'Arthez-de-Béarn

Le journal du tri

CC Arthez-de-Béarn
 26, rue du Bourdalat,
 64370 Arthez-de-Béarn.

Ademe



Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie



Directeur de la publication : Philippe Garcia.
 Juin 2002.
 Dépôt légal n° 96-36, du 12 juin 1996.